



Sanssac l'Église, le 18 février 2021

Monsieur le Préfet

Préfecture de la Haute-Loire

6 boulevard Charles De Gaulle
43000 LE PUY EN VELAY

Objet : fermeture de classe à SANSSAC L'EGLISE
Echange de courriers

Monsieur le Préfet,

Il me semble nécessaire de porter à votre connaissance l'échange de courriers entre le Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et notre commune.

Nous avons été honorés de recevoir ses félicitations et ses encouragements pour les efforts consentis par la commune pour obtenir le label « école numérique » et dépité de voir ses services sacrifier une classe, semble-t-il pour un manque de 5 ou 6 élèves. Ce manque devrait d'ailleurs se combler dans les jours qui viennent avec l'arrivée annoncée de nouveaux locataires dans la commune (3 enfants prévus).

Nous savons le prix que vous attachez à la recherche de relations consensuelles entre l'Etat et les collectivités territoriales, les communes notamment, et ce dans le respect des prérogatives de chacun. Nous ne pouvons qu'attirer votre attention sur la situation qui nous est faite sans concertation et sans cohérence avec nos projets et efforts.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos très respectueux sentiments.

M. le Maire

Jean-Yves BERAUD

PJ 1 lettre de monsieur le Ministre
PJ 2 courriel non motivé annonçant la suppression de classe
PJ 3 Courrier de la commune en réponse à Monsieur le Ministre